



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 13 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 6

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Rémi COURT pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

Délibération n°20230406DEL27

POLITIQUE DE LA VILLE
Programmation 2023 du Contrat de Ville

RAPPORTEURE : MME EVELYNE BRUNET

Mesdames, Messieurs,

Les deux quartiers de Parilly et Terrailon font partie des 1 300 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et ont été retenus dans les 200 quartiers de priorité nationale pour poursuivre le renouvellement urbain.

La convention locale d'application pour le territoire de Bron se veut l'application du Contrat de Ville métropolitain signé en juillet 2015.

- Les domaines d'intervention du Contrat de Ville sont :
- l'emploi et l'insertion,
- l'éducation,
- l'accès aux droits et aux soins,
- la prévention de la délinquance,
- la promotion de la laïcité,
- la prévention des discriminations,
- le logement et cadre de vie,
- l'accès à la culture,
- la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la promotion des valeurs de la République.

Un appel à projet a été lancé en novembre dernier auprès des structures du territoire. Des rencontres ont été organisées courant décembre et janvier (en présence de la Ville, de l'État, de la Caisse d'allocations familiales, de la Métropole) avec les opérateurs qui ont ainsi pu présenter le bilan de leurs actions menées en 2022 et les perspectives pour l'année 2023.

Le tableau ci-joint retrace, par thématique, les demandes reçues dans ce cadre. Il s'agit principalement de poursuites d'actions antérieurement engagées, réadaptées aux besoins des territoires, étant entendu qu'il s'agit des demandes déposées par les structures et ne présagent pas des résultats. En effet, à ce jour, les arbitrages financiers de l'État et de la Métropole ne sont pas encore connus. En ce qui concerne les subventions sollicitées à la Ville de Bron, il s'agit soit de subventions affectées pour les actions Contrat de Ville, soit des valorisations d'une partie des subventions de fonctionnement et ont été inscrites au budget primitif 2023.

L'année 2023 sera animée par la définition des modalités futures d'intervention de la politique de la ville. Les prochains Contrats de Ville, signés à l'échelle des intercommunalités, débuteront en 2024 pour s'achever en 2030, avec un point d'étape à mi-parcours en 2027. La commune devra quant à elle décliner ses priorités dans une convention locale d'application.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le programme des actions énumérées ci-dessus, les sommes allouées par la commune ayant été inscrites au budget de l'exercice 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémy BREAUD

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 069-216900290-20230406-20230406DEL27-DE